

DELIBERATION CA127-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 30 novembre 2018.

Objet de la délibération : Renouvellement et modification du D.U.
« Hospitalisation et Maintien à Domicile (MAD) » – Faculté de Santé

Le Conseil d'administration réuni le 13 décembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le renouvellement et la modification du D.U. « Hospitalisation et Maintien à Domicile » sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

Fait à Angers, le 13 décembre 2018

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Olivier HUISMAN

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 21 décembre 2018

Hospitalisation et Maintien à domicile (MAD)

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis Cellule APOGEE	Tableau de modélisation	En date du : 22 novembre 2018
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète	En date du : 29 novembre 2018
Avis du CFVU	Maquette complète	En date du : 12 décembre 2018
Avis du CA	Maquette complète	En date du :

Reçu aux services centraux le

IDENTIFICATION

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
 Contact : Karine LE FLOC'H
 Téléphone : 02 44 68 86 83
 E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Sébastien FAURE	Université d'Angers	PU	02 41 22 67 40	Sebastien.faure@univ-angers.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018/2019

Début des cours : janvier 2019

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOCH karine.lefloch@univ-angers.fr 02 44 68 86 83	Marion FERRAND marion.ferrand@univ-angers.fr 02 41 73 58 76

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...). Analyse du besoin.

Avec le vieillissement de la population et les progrès des soins médicaux et pharmaceutiques, les patients restent plus longtemps et rentrent rapidement à leur domicile. Les professionnels libéraux (pharmaciens, médecins, infirmiers) se retrouvent alors en première ligne pour prendre en charge les patients.

Il s'agit d'une formation transversale sur les prises en charge à domicile de pathologies lourdes (sémiologie, thérapeutique, réglementation, remboursement, ...).

A l'occasion ce renouvellement, le responsable a souhaité apporter les modifications suivantes :

- Organisation modulaire en 4 modules au lieu de 5
- Augmentation du nombre d'heures en passant de 95 h à 107,5 h

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

I STATISTIQUES (POUR ANGERS)

	2013		2015		2017	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue	11	11	12	11	13	13
Formation Initiale						

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	Mai/juin 2009	16 juin 2016	29 novembre 2018	
Date de passage du	Mai/juin	27 Juin 2016	12 décembre 2018	

CFVU	2009			
Date de passage au CA	Mai/juin 2009	Néant		

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Type de formation

- Formation Initiale Formation Continue

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Professionnels de santé

Etudiants en pharmacie avec 6ème année validée ou internes de médecine générale

Métiers visés par la formation

Préciser les métiers

- Docteurs en médecine ou en pharmacie.
- Coordinateurs de soins à domicile
- Infirmières, en particulier coordonnatrices de maintien à domicile
- Sage-femme

Conditions de Validation d'acquis

VAE : Néant

VAP : Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3 ou 4) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3 ou 4) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum)

25 stagiaires

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

7 en FC

Procédure de recrutement

Composition de la commission Pédagogique de recrutement

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E-mail
Sébastien FAURE	Angers	PU	02 41 22 67 40	Sébastien FAURE

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV...

Préciser les pièces à fournir par les candidats (ex : CV, lettre de motivation, entretien probatoire ...)

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Compléter les connaissances des professionnels sur les pathologies traitées à domicile et leur prise en charge.
- Connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile.
- Maîtriser la réglementation, la tarification et le remboursement des actes d'hospitalisation à domicile.
- Donner aux professionnels des outils pour faciliter l'accompagnement, la vie quotidienne et l'insertion sociale du patient.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Préciser les compétences que le stagiaires pourra mettre en œuvre à l'issue de sa formation (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Permettre aux professionnels de bien conseiller le patient

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) : 107,5 h

Enseignements théorique et pratique : 107,5h

Stage pratique :

Autres (simulation, e-learning...) : dont 25 heures en e-learning

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaire

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

Janvier N à juin N

PROGRAMME DETAILLE

Intitulé du module et nombre d'heures	Compétences attendues visées en verbe d'action (De quoi les stagiaires devront-ils être capables à la fin du cours/du module)	Contenu (Quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Méthodes/Activités pédagogiques utilisées pour aider le stagiaire à acquérir les compétences attendues (Cours magistral, Moodle, vidéo, Power-point commentés, qcm, cas clinique...)	Evaluation (comment je vais faire pour vérifier évaluer que les compétences visées sont bien acquises)	Durée face à face		Taux (TD/CM/autre)	Intervenant		
					E learning	Présentiel				
Module 1 : Environnement juridique et économique (12 heures)	Connaître les différentes structures de prise en charge de MAD ou HAD Comprendre la réglementation et les modalités de financement du MAD	Accueil, introduction	PowerPoint			1	CM	Sébastien FAURE		
		Organisation de l'HAD en France			2	CM	Nicole BROCHARD			
		Contexte du MAD				2	TD	Béatrice GAINARD		
		SSIAAD				2	TD	Sophie AFFAGARD		
		Matériorveillance et maintenance				1,5	CM	Anjou Soins Service		
		Financement ARS et expérimentations				2	CM	Marie Monique LEVAUD		
		Financement APA				1,5	CM	Vincent MICHELET		
						2	CM	Sylvie MARTIN RENAUD		
		TOTAL M1				12				
		Module 2 : Approche technique (51 heures)			Connaître les différents matériels/produits et leurs indications Comparer les différentes marques et modèles pour choisir le matériel adapté Conseiller les patients sur la réglementation, la prise en charge, le remboursement Accompagner les patients et dispenser des conseils pratiques (utilisation, entretien...)	Oxygénothérapie/Aérosolthérapie	Pour le présentiel : Power-Point /Mises en situation/ Cas pratiques Pour le e-learning : Cours, extraits de thèses, QCM, QCU, Texte à trous, classement, ordonnancement...Forum pédagogique	Présentation orale d'un projet de MAD		12
Les soins : adhésifs et cohésifs, pansements	4		TD							
Contention veineuse et Lymphologie	3		CM	Sonia MIAUT						
Nutrition entérale et parentérale	2		CM	Patrick BRUNEL						
Nutrition orale (supplémentation) E-learning	1		CM	En cours de recrutement						
Insulinothérapie (suivi et traitement : pompes...)	5,5			David SEILLAN						
VPH (fauteuils roulants...)										
Lits, ses accessoires et la chambre du malade (fauteuil de confort), matériel d'hygiène (chaise percée, rehausse WC...)			7	TD		Paul CARO				
Matériels d'aide à la marche et au transfert (soulèvement-malade...)										
Matériels pour stomies			3	CM		Anne Cécile GUYOT				
Incontinence (changes, couches, neurostimulation...)			3	CM		Sonia MIAUT				
Perfusion pratique (antibiothérapie, chimiothérapie...)			3	CM		Sonia MIAUT				
Matériel de prévention et traitement des escarres (matelas, coussins, pansements...)			1,5	CM		Valérie DUBUS				
Les dispositifs médicaux du sondage : sondes oesophagiennes, gastriques, duodénales, respiratoires, Télésurveillance et santé connectée			2	CM		Patrick BRUNEL				
Nettoyage-Désinfection du matériel-Hygiène-Toilette			3	CM		Eric COUHET				
		1	CM	Hygiéniste En cours de recrutement						
TOTAL M2		5,5	45,5							
Module 3 : La prise en charge de la personne (6,5 heures)	et savoir les écouter Prendre en charge les patients dans leur globalité	Approche du malade et de l'entourage (psychologique, éthique...)	Power Point			3	CM	Bénédictine THOMAS		
		Les soins palliatifs et la fin de vie				2	CM	Philippe HUBAULT		
		Les rites funéraires				1,5	CM	Marie-Pierre OMBREDA		
TOTAL M3		6,5								
Module 4 : Approche par pathologies (25,5 heures)	Connaître les caractéristiques et la prise en charge des principales pathologies dont sont atteints les patients à domicile Conseiller et accompagner les patients Orienter les patients	Pathologies du sujet âgé	Pour le présentiel : Power-Point Pour le e-learning : Cours, vidéos, schéma interactif, fiches pratiques, QCM, QCU, Texte à trous, classement, ordonnancement...Forum pédagogique			2	CM	Gériatre en cours de recrutement		
		Handicaps (dont maladie de Parkinson, sclérose en plaque, AVC, hémiplegie, paraplégie)								
		Cancérologie				2	CM	Nicolas CLERC		
		Douleur E-learning				2	CM	Nicolas CLERC		
						19,5	6	CM	Philippe HUBAULT	
		TOTAL M4				19,5	12			
Encadrement projets						2,5	CM	Sébastien FAURE		
Soutenance des projets						4		Jury		
TOTAL			TOTAL		25	82,5				
						107,5				

MODELISATION APOGEE

DU MAD															
nov-18															
Intitulé de l'élément	Contenu	Charges enseignements								Coef.	Session 1		Session 2		Remarques
		Nbre d'H	CM/TD	Vol/Etud	Participe aux Charges	Mutualisé		Co animé	CT		CT				
						O / N	Avec		Nature		Coef.	Nature	Coef.		
Module 1 : Environnement juridique et économique (12 heures)	Accueil, introduction	1	CM	1	O	N		N							
	Organisation de l'HAD en France	2	CM	2	O	N		N							
	Contexte du MAD	2	TD	2	O	N		2							
	SSIAD	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Matérovigilance et maintenance	2	CM	2	O	N		N							
	Financement ARS et expérimentations	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Financement APA	2	CM	2	O	N		N							
Module 2 : Approche technique (51 heures)	Oxygénothérapie/Aérosolthérapie	12	CM	12	O	N		N							
		4	TD	4	O	N		N							
	Les soins : adhésifs et cohésifs, pansements	3	CM	3	O	N		N							
	Contention veineuse et Lymphologie	2	CM	2	O	N		N							
	Nutrition entérale et parentérale	1	CM	1	O	N		N							
	Nutrition orale (supplémentation) E-learning	5,5													
	Insulinothérapie (suivi et traitement : pompes...)														
	VPH (fauteuils roulants...)	7	TD	12,5	O	N		2 pour le présentiel							
	Lits, ses accessoires et la chambre du malade (fauteuil de confort), matériel														
	Matériels d'aide à la marche et au transfert (soulève-malade...)														
	Matériels pour stomies	3	CM	3	O	N		N							
	Incontinence (changes, couches, neurostimulation...)	3	CM	3	O	N		N							
	Perfusion pratique (antibiothérapie, chimiothérapie...)	3	CM	3	O	N		N							
	Matériel de prévention et traitement des escarres (matelas, coussins, pansements...)	1,5	CM	1,5	O	N		N							
Les dispositifs médicaux du sondage : sondes oesophagiennes, gastriques	2	CM	2	O	N		N								
Télésurveillance et santé connectée	3	CM	3	O	N		N								
Nettoyage-Désinfection du matériel-Hygiène-Toilette	1	CM	1	O	N		N								
Module 3 : La prise en charge de la personne (6,5 heures)	Approche du malade et de l'entourage (psychologique, éthique...)	3	CM	3	O	N		N							
	Les soins palliatifs et la fin de vie	2	CM	2	O	N		N							
	Les rites funéraires	1,5	CM	1,5	O	N		N							
Module 4 : Approche par pathologies (25,5 heures)	Pathologies du sujet âgé	2	CM	2	O	N		N							
	Handicaps (dont maladie de Parkinson, sclérose en plaque, AVC, hémiplégie, Cancérologie	2	CM	2	O	N		N							
	Douleur E-learning	19,5	6	CM	25,5	O	N		N						
Encadrement projets		2,5	CM	2,5	O	N		N						Par étudiant	
Soutenance des projets		4		4	O	N		3		ORA	1	ORA	1		
		25		82,5				107,5							

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Intitulé du module et nombre d'heures	Compétences attendues visées en verbe d'action (De quoi les stagiaires devront-ils être capables à la fin du cours/du module)	Contenu (Quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Méthodes/Activités pédagogiques utilisées pour aider le stagiaire à acquérir les compétences attendues (Cours magistral, Moodle, vidéo, Power-point commentés, qcm, cas clinique...)	Evaluation (comment je vais faire pour vérifier évaluer que les compétences visées sont bien acquises)	Durée face à face		Taux (TD/CM/autre)	Intervenant					
					E learning	Présentiel							
Module 1 : Environnement juridique et économique (12 heures)	Connaître les différentes structures de prise en charge de MAD ou HAD Comprendre la réglementation et les modalités de financement du MAD	Accueil, introduction	PowerPoint			1	CM	Sébastien FAURE					
		Organisation de l'HAD en France				2	CM	Nicole BROCHARD					
		Contexte du MAD				2	TD	Béatrice GAIGNARD					
		SSIAD				1,5	CM	Sophie AFFAGARD					
		Matériovigilance et maintenance				2	CM	Annie Spin Service					
		Financement ARS et expérimentations				1,5	CM	Marie Monique LEVAUD					
		Financement APA				2	CM	Vincent MICHELET					
		TOTAL M1				12		Sylvie MARTIN RENAUD					
		Module 2 : Approche technique (51 heures)				Connaître les différents matériels/produits et leurs indications Comparer les différentes marques et modèles pour choisir le matériel adapté Conseiller les patients sur la réglementation, la prise en charge, le remboursement Accompagner les patients et dispenser des conseils pratiques (utilisation, entretien...)	Oxygénothérapie/Aérosolthérapie	Pour le présentiel : Power-Point /Mises en situation/ Cas pratiques Pour le e-learning : Cours, extraits de thèses, QCM, QCU, Texte à trous, classement, ordonnancement...Forum pédagogique	Présentation orale d'un projet de MAD		12	CM	Jean-Jacques BLEAS Ou Pharmacien BPDO
							Les soins : adhésifs et cohésifs, pansements				4	TD	
Contention veineuse et Lymphologie	3		CM	Sonia MIAUT									
Nutrition entérale et parentérale	2		CM	Patrick BRUNEL									
Nutrition orale (supplémentation) E-learning	1		CM	En cours de recrutement									
Insulinothérapie (suivi et traitement : pompes...)	5,5			David SEILLAN									
VPH (fauteuils roulants...)													
Uls, ses accessoires et la chambre du malade (fauteuil de confort), matériel d'hygiène (chaise percée, rehausse WC...)	7		TD	Paul CARO									
Matériels d'aide à la marche et au transfert (soulève-malade...)													
Matériels pour stomies	3		CM	Anne Cécile GUYOT									
Incontinence (chaises, couches, neurostimulation...)	3		CM	Sonia MIAUT									
Parturition pratique (antibiothérapie, chimiothérapie...)	3		CM	Sonia MIAUT									
Matériel de prévention et traitement des escarres (matelas, coussins, pansements...)	1,5		CM	Valérie DUBUS									
Les dispositifs médicaux du sondage : sondes œsophagiennes, gastriques, duodénales, respiratoires, Télé-surveillance et santé connectée	2		CM	Patrick BRUNEL									
Nettoyage-Désinfection du matériel-Hygiène-Toilette	3		CM	Eric COUHET									
TOTAL M2	51	45,5											
Module 3 : La prise en charge de la personne (6,5 heures)	et savoir les écouter Prendre en charge les patients dans leur globalité	Approche du malade et de l'entourage (psychologique, éthique...)	Power Point			3	CM	Bénédicte THOMAS					
		Les soins palliatifs et la fin de vie				2	CM	Philippe HUBAULT					
		Les rites funéraires				1,5	CM	Marie-Pierre OMBREDA					
TOTAL M3	6,5												
Module 4 : Approche par pathologies (25,5 heures)	Connaître les caractéristiques et la prise en charge des principales pathologies dont sont atteints les patients à domicile Conseiller et accompagner les patients Orienter les patients	Pathologies du sujet âgé	Pour le présentiel : Power-Point Pour le e-learning : Cours, vidéos, schéma interactif, fiches pratiques, QCM, QCU, Texte à trous, classement, ordonnancement...Forum pédagogique			2	CM	Gériatre en cours de recrutement					
		Handicaps (dont maladie de Parkinson, sclérose en plaques, AVC, hémiplégié, paraplégié)				2	CM	Nicolas CLERC					
		Cancérologie				2	CM	Nicolas CLERC					
		Douleur E-learning				19,5	6	CM	Philippe HUBAULT				
TOTAL M4	25,5	12											
Encadrement projets													
Soutenance des projets													
TOTAL			TOTAL			25	82,5						
						107,5							

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.

Ouverture tous les deux ans

S'adressant en priorité à des professionnels, la formation est organisée sur 2 semaines pleines, l'une en janvier et l'autre en mars.

Le DU HMAD est découpé en 4 modules :

Le scénario de formation actuel intègre 25 heures de formation à distance.

Module 1 : Environnement juridique et économique (12 heures)

Module 2 : Approche technique (51 heures dont **5 h 30 en e-learning**)

Module 3 : La prise en charge de la personne (6.5 heures)

Module 4 : Approche par pathologies (25,5 heures dont **19 h 30 en e-learning**)

E-learning :

Les modules 2 (Approche technique) et 4 (Approche par pathologie) intègrent chacun un cours à distance :

• **Module 2 :**

Cours « Prise en charge de la nutrition du patient cancéreux » = 5h30 dont 30 min d'activités personnelles
2 écrits : « Alimentation orale » et « L'accompagnement nutritionnel des patients cancéreux » (extrait de thèse)

• **Module 4 :**

Cours « Prise en charge de la douleur du patient cancéreux » = 19h30 dont 30 min d'activités personnelles
Des contenus vidéo « Les préalables au traitement et évaluation » et 1 schéma interactif proposant des fiches pratiques sur différents traitements contre la douleur.

Les ressources ont été réalisées conjointement par des enseignants et des professionnels de santé experts dans leur domaine avec le LAB UA.

Mise en place d'une barre de progression pour suivre les activités réalisées par l'apprenant.

Mise en place d'activités d'évaluation sous forme d'activités pédagogiques en ligne (QCM, QCU, texte à trous, classements, ordonnancements). Systématiquement, l'obtention d'un résultat minimal est nécessaire pour accéder aux contenus suivants.

L'Université d'Angers propose aux apprenants, via la plateforme Moodle, un forum pédagogique pour chacun des deux cours. Chaque forum est modéré par un ou plusieurs enseignants. Celui-ci s'engage à répondre aux questions des apprenants sous 48 heures.

Les forums pédagogiques sont disponibles tout au long de la formation.

Projet HAD et soutenance

La validation du DU est obtenue par la préparation et la présentation d'un projet de mise en place d'une action de MAD. Ce projet est encadré par un tuteur qui peut par la suite accompagner les stagiaires, s'ils le souhaitent, dans la mise en place effective et pratique du projet. Ce tutorat sera rémunéré 2h TD par projet suivi.

Des contacts réguliers avec les anciens stagiaires permettent également de répondre à des demandes particulières éventuelles (mise en contact avec des personnes ressources, conseils pour recherche de financements...)

Le travail écrit et le support de présentation orale seront déposés sur l'espace moodle 3 semaines avant la journée de soutenance et sera examiné par l'intervenant/tuteur de ce projet et un autre membre de l'équipe pédagogique.

Ces projets seront présentés lors de la journée des examens devant un jury composé de 3 membres et de l'ensemble des stagiaires qui pourront se nourrir de ces projets pour les réinvestir ou non dans leur travail.

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION

I EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire) Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

L'évaluation des compétences comprend :

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Présentation orale d'un projet de MAD	1	Oral	CT

Jury de soutenance

NOM Fonction	Etablissement de rattachement	Statut	E mail
Sébastien FAURE	Université d'Angers	PU	Sebastien.faure@univ-angers.fr
Brigitte PECH	Université d'Angers	MCU	Brigitte.pech@univ-angers.fr
Patrick BRUNEL	Les capucins	PH	pbrunel@les-capucins-angers.fr

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

L'obtention du DU est soumise à x éléments :

- l'assiduité à l'ensemble des journées (émargement à l'appui)
- la présentation orale devant un jury composé des responsables de l'enseignement noté / 20 (journée dédiée avec tous les participants)

Est déclaré admis au DU le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

I COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DE DIPLOME :

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM Fonction	Etablissement de rattachement	Statut	E mail
Sébastien FAURE	Université d'Angers	PU	Sebastien.faure@univ-angers.fr
Brigitte PECH	Université d'Angers	MCU	Brigitte.pech@univ-angers.fr
Patrick BRUNEL	Les capucins	PH	pbrunel@les-capucins-angers.fr

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Une seconde session d'examen est organisée en septembre de chaque année pour les stagiaires n'ayant pas obtenu une moyenne supérieure à 10 sur 20.

Concernant les demandes de réinscriptions l'année suivante liées à des cas de forces majeures ayant empêchées le stagiaires à pouvoir participer à l'une des sessions d'examens de juin ou septembre conduisant à la non validation du diplôme (maladie, accident...), les demandes seront étudiées au cas par cas.

En cas de réinscription validée par le comité pédagogique du DU, le stagiaire devra s'acquitter des droits universitaires pour cette réinscription.

VALIDATION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

INSCRIPTION AU RNCP OU A L'INVENTAIRE

RNCP : Oui Non En cours

Inventaire : Oui Non En cours

TARIF

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation initiale : 800 €




Formation continue :

Financement individuel : 1 500 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 1 500 €

Tarif au module : non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

 		UA_DFC	
		17/10/2017	
		DU MAD	
MAJ	18/10/2018	Faculté de santé	
		Niveau	L & LP
			M
		1	0
			Validité
			
RECETTES		<i>avec des tarifs formations hors droits ministériels</i>	
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Total
	Coût formation	7	1 500,00 €
	Etudiants Internes		800,00 €
	Total :	7	10 500,00 €
		nb. inscriptions	Tarif
	Inscription par module		Total
			- €
DÉPENSES		9 660,00 €	
>> Poste personnel enseignants			
Responsabilité pédagogique		<i>nb. heures CM</i>	<i>nb. heures TD</i>
			<i>nb. heures éq.TD</i>
641	Enseignants titulaires	0	10
642	Autres intervenants	0	0
	Sous-total	0	10
			434,80 €
			- €
	Sous-total		434,80 €
Enseignement			
641	Enseignants titulaires	7,5	8,0
642	Autres intervenants	58	20,0
	Sous-total	66	28
			19,25
			836,99 €
			6 344,32 €
	Sous-total		7 181,31 €
Encadrement stagiaires / Tutorat			
		2	<i>heures de tutorat / stagiaire</i>
		<i>Nb. stag. encadrés</i>	<i>nb. heures TD</i>
641	Enseignants titulaires	0	14
642	Autres intervenants	0	0
	Sous-total	0	14
			14
			608,72 €
			- €
	Sous-total		608,72 €
Prestation de service			
		<i>nb. jours</i>	<i>tarif journalier</i>
	Intervenant		
			- €
			150,25
			8 224,83 €
>> Fonctionnement			
606	Achat, fourniture et matériaux		Heures TD
613	Location		Coût employeur
618	Reprographie / Documentation	- €	Fonctionnaire
623	Publicité / Communication	- €	43,48 €
624	Transports		Salarié secteur priv
625	Déplacement, missions, réception	668,00 €	59,29 €
626	Frais postaux		(1h CM = 1,5h TD)
628	Divers	767,17 €	
	Total fonctionnement :	1 435,17 €	
	Contribution FC (sur Recettes)	8%	840,00 €
	Contribution UFR SANTE (sur Recettes)	22%	2 310,00 €
	Droits de base universitaires vers DFC	7	136,00 €
	DIFFÉRENTIEL pour la Composante		- €

MARKETING/COMMUNICATION/COMMERCIALISATION

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Quels sont les réseaux, contacts à activer ?

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Prévoir une réunion avec Bénédicte FERRA Y CASTELL pour la prochaine promotion en 2021

FICHE D'ÉVALUATION

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				